

Dr. Younes BENMAHAMMED

Université de M'Sila

younes95@hotmail.com

تاريخ النشر	تاريخ القبول	تاريخ الإرسال
2018-06-26	2018-06-15	2018-05-04

Résumé

Dans le sillage des séquences figées en général, nous discutons de la problématique des collocations en arabe en ce qu'elles présentent de particulier vis-à-vis des séquences figées. Il sera question donc de quelques critères concernant les collocations les distinguant ainsi des autres séquences figées, notamment leur caractère facultatif et préférentiel dans le lexique. Nous évoquons également la dualité $\tilde{O}al\tilde{O}izdiwa:P$ & la succession $\tilde{O}al\tilde{O}itba:\tilde{O}$ en arabe pour les situer dans ce contexte de collocations et de séquences figées. Une conclusion clôturera cet article dans laquelle sont rappelés les principaux résultats de l'étude.

Mots-clés : Séquences figées, collocations, dualité, succession, acceptabilité.

ملخص البحث

في غمار دراسة التكلس والعبارات الجاهزة نعالج هنا المتلازمات اللفظية في العربية فيما تتميز به عن التكلس بصفة عامة. سندرس إذن بعض المعايير للمتلازمات اللفظية خاصة الخاصية التفضيلية الاختيارية للمعجم اللفظي فيها مما يبينها من تلك العبارات الجاهزة عصبية التحرك المعجمي قلة وكثرة في عمومها. كما لا ننسى التذكير التاريخي المفيد للازدواج والإتباع في العربية مموضعين لهما في خضم العبارات المتلازمة وتلك المتكلسة. نختم بخاتمة نبرز فيها نتائج بحثنا.

الكلمات المفتاحية : العبارات الجاهزة، المتلازمات اللفظية، الازدواج، الإتباع، المقبولية.

Système de translittération de l'arabe : la norme ISO

أ	a	ض	v
ء	'	ط	î
ب	b	ظ	é
ت	t	ع	'
ث	ø	غ	×
ج	o	ف	f
ح	ê	ق	q
خ	Å	ك	k
د	d	ل	l
ذ	ð	م	m
ر	r	ن	n
ز	z	ه	h
س	s	و	w, u:
ش	š	ي	y, i:
ص	û	ا	a:

VOYELLES BREVES

a	/	passif	u	و	nominatif
		i	/		accusatif

1. **Introduction :**

Dans le sillage des séquences figées en général, nous discutons de la problématique des collocations en arabe en ce qu'elles présentent de particulier vis-à-vis des séquences figées. Il sera question donc de quelques critères concernant les collocations les distinguant ainsi des autres séquences figées, notamment leur caractère facultatif et préférentiel dans le lexique. Nous évoquons également la dualité *ŌalŌizdiwa:Ĥ* & la succession *ŌalŌitba:Ō* en arabe pour les situer dans ce contexte de collocations et de séquences figées. Une conclusion clôturera cet article dans laquelle sont rappelés les principaux résultats de l'étude.

1.1. **Méthode d'exposition :**

Nous signalons notre présentation des exemples de notre travail pris d'un corpus général, ainsi :

- 1- la translittération de la séquence en arabe.
- 2- la traduction littérale "mot à mot" de la séquence.
- 3- la traduction libre.

1.1.1. **Notation :**

Par ailleurs la notation correspondante dans notre analyse ici même est la suivante :

Absence de signe : Acceptable pour au moins une occurrence ou une possibilité

* : Inacceptable

? : Improbable (douteux)

*? : Très improbable (très douteux)

(?) : Plutôt acceptable

+/- Hum : Traits sémantiques humain/non humain

D : Trait sémantique du Divin –s'agissant du nom "Allah" =[Dieu]

2. Précision définitoire :

Les collocations sont des séquences d'un "figement spécial" dans la mesure où les composantes ne se prêtent pas, ou difficilement, aux changements que les séquences libres pourraient subir. D'autre part, leur charge sémantique est souvent, sinon toujours, transparente grâce aux unités lexicales constituant la chaîne syntagmatique qui ne perdent en aucune façon le sémantisme initial propre à chacune d'entre elles. Quant à leur syntaxe, nous dirions que l'on ne peut parler de collocation que lorsqu'il y a deux unités lexicales *seulement*, ce qui les rapproche de ce que nous appelons également noms composés s'il s'agit d'une formation nominale ; ou adjectifs composés si c'est le cas de deux adjectifs juxtaposés, ce sont donc majoritairement *des unités binaires*. Nous ajoutons également un autre critère très important dans la détermination des collocations par rapport aux séquences proprement figées, savoir *la préférence* lexicale *versus* l'inacceptabilité lexicale des séquences figées. Cependant, il existe des cas où les collocations présentent aussi des blocages lexicaux les incluant à notre avis dans les séquences figées, d'un côté, et des situations où des séquences figées binaires se prêtent au doute lexical (séquences d'acceptabilité douteuse lexicalement), proches plutôt des collocations, d'autre côté.

Il est cependant important de faire remarquer quelques propriétés précises des collocations soulignées par Houssam Ed-Dine Karim Zaki :

a) La convenance des items lexicaux (la proximité appropriée entre les unités lexicales) ou *the co-occurrence*¹ (la co-occurrence –habituelle-) : illustrée par ce qui suit :

Pabalun ša:hiqun → une haute montagne
une montagne haute

mais : la substitution de [*îawi:lun*] à [*ša:hiqun*] :

* ? *Pabalun îawi:lun* → une montagne haute
une montagne longue

est plutôt inacceptable, ni d'ailleurs celle avec l'adjectif *Ôa:li*: =[haut] :

? *Pabalun Ôa:li*: → une montagne haute
une montagne haut

Aussi, l'opération inverse, c'est-à-dire la substitution de [*ša:hiqun*] à [*îawi:lun*] dans :

raPulun îawi:lun → un homme grand
un homme long/grand

n'est-elle pas admise, comme suit :

* *raPulun ša:hiqun* [→ un homme grand]
un homme haut

Et ce bien que les deux adjectifs qualificatifs *ša:hiqun* et *îawi:lun* (haut & grand/long) appartiennent au même paradigme lexical, ou à la même classe d'objets <HAUTEUR>. Autrement dit, l'opération transformationnelle de commutation (substitution) est bloquée dans ce cas.

b) La portée de la collocation : nous entendons par portée l'étendue des unités lexicales sélectionnées par le prédicat de la collocation, c'est-à-dire que c'est *le mot-pivot* ou *le mot-tête* de la collocation qui, en se chargeant de la sélection de ses arguments, détermine leur portée. En résumé, nous dirons que le prédicat a son propre *paradigme collocationnel* qui est restreint dans le cas des collocations, vu la sélection restrictive des arguments par leur prédicat, à la différence des séquences libres. Nous croyons néanmoins que cette deuxième caractéristique revient en fait à la précédente ce que nous pouvons constater dans l'exemple suivant avec le verbe *ma:ta* =[mourir] :

ma:ta (humain + animal + plante)
mourir

Nous disons par conséquent que la portée du verbe *ma:ta* =[mourir] est large ou grande *wide range*² (portée large/grande), car le prédicat verbal *ma:ta* sélectionne son sujet qui est multiple en ce sens que plusieurs arguments alternent dans cette même position de sujet. En d'autres termes, il y a un paradigme divers dans la position de sujet dans notre exemple, s'étendant en l'occurrence à trois classes d'objets incluant à leur tour des sous-classes précisant davantage l'argument en question.

En revanche, nous notons deux points à ce sujet :

- 1- Les trois classes <humain, animal, plante> représentent en fait les traits sémantiques du sujet : animé [+H] ou inanimé [-H].
- 2- La portée (des SF) dont parle Houssam Ed-Dine Karim Zaki (1985 : 258) correspond exactement à ce que G. Gross (1996) appelle *le degré de figement*.

c) La fréquence des collocations : les items constituant la collocation tendent à apparaître ensemble sous la même forme syntaxique. En d'autres termes, les composantes lexicales de la collocation sont le produit ou le résultat de la convention établie entre les locuteurs dans la communauté linguistique afin de les utiliser sur un modèle donné et non pas sur un autre.

Considérons les exemples suivants :

îa:fa îawla lkaÔbati → il a fait le tour de la Kaaba (au pèlerinage)
il a fait le tour autour la Mecque [*Ôaîîawa:f*]

mais presque jamais : [la substitution de *da:ra* =[tourner] à *îa:fa* =[tourner]]

**da:ra îawla lkaÔbati* → il a fait un tour autour de la Kaaba
il a tourné autour la Mecque

Sauf dans un sens purement concret et propre, à savoir "tourner sur la Kaaba non en adorateur mais en touriste" qui est en toute vraisemblance incorrecte en réalité. Faisons remarquer que cette substitution est envisageable non sans gêne lexicale dans un sens général décrivant la situation du mouvement autour du temple évoqué.

C'est dire que, dans ce cas, la commutation (substitution) entre les deux verbes synonymes³ (appartenant au même paradigme lexical) n'est pas acceptable ou difficilement acceptable dans certains cas.

Il en est de même pour les exemples suivants :

to make a journey → voyager
faire un voyage

mais : [la substitution de *walk* à *journey*]

* ? *to make a walk*

faire une marche/promenade

n'est pas vraiment acceptable quoique possible.

Alors que : [la substitution de *to make* par *to take*]

to take a walk → se promener à pied

prendre une marche/promenade

est parfaitement acceptable.

Tandis que :

* *to take a journey*

faire un voyage

est inacceptable.

Aussi, en est-il de même pour :

to take care → prendre soin [de]

prendre soin

où la séquence collocationnelle est originellement admise.

tandis que : [la substitution de *to make* à *to take*]

* *to make care*

faire soin

n'est pas acceptable.

Nous rejoignons l'auteur, se référant à Lehrer (*semantic fields & lexical structure*), lorsqu'il fait observer que ces choix et restrictions lexicaux n'ont rien à voir avec les règles grammaticales de la langue. Ces restrictions respectent les règles grammaticales de la langue sans aucune dérogation (syntaxique) à la norme⁴, tout en sélectionnant cependant un lexique restreint. C'est dire la grammaticalité de ces collocations d'un côté, et l'inacceptabilité lexicale ou le doute lexical, de l'autre, les deux enrobés plutôt par la *préférence lexicale*.

3. *ŌalŌizdiwa:P* =[la dualité] et *ŌalŌitba:Ō* =[la succession]

Par ailleurs, nous distinguons deux types de collocations =[*Ōattala:zum*] ou [*Ōalmuña:íaba(t)*] en arabe :

3.1. *ŌalŌizdiwa:P* =[la dualité] :

Qui consiste à faire suivre deux unités lexicales ayant la même rime *ŌassaPŌ* ; ou selon Abou Hilal Al-Askari "tous deux mots (séparés) ou plus qui se terminent par la même rime *kullu fa:ñilatayni Ōala:íarfin wa:íidin*". L'auteur donne en fait des citations prophétiques résumant ce phénomène telles que⁵ :

1- Sagesses (préceptes de sagesse) : *Ōalíikam*

Ōinna-kum la takøuru:na Ōinda lfazaŌi

certes-vous en effet croissez au moment de la peur *wa taqillu:n Ō inda íîamaŌi*

et vous décroissez au moment de la cupidité

→ Certes, vous êtes toujours présents aux moments critiques et vous vous faites rares aux moments de la récompense.

Où nous pouvons repérer la rime, en l'occurrence (Ōi) qui occupe sa place dans la séquence, précédemment citée, c'est-à-dire la rime entre (*Ōal*)*fazaŌi* =[la peur] & (*Ōa*)*íîamaŌi* =[la cupidité].

Afin d'illustrer davantage cet aspect, initialement rhétorique puis plus ou moins fixé sous sa forme figée de collocation, nous présentons un autre exemple prophétique, registre, bien après le Coran, auquel les grammairiens et rhétoriciens anciens faisaient souvent référence⁶ :

raíima lla:hu man qa:la Áayran fa ×anima

a eu pitié Allah qui a dit un bien alors s'est enrichi

Ōaw sakata fa salima

ou s'est tu alors il s'en est sorti indemne

→ qu'Allah ait pitié de celui qui ne dit que du bien et qui sera ainsi gagnant ou de celui qui se tait et sera donc sain et sauf.

Ainsi, nous observons la rime (ima) entre *×anima* =[s'est enrichi, a tiré profit de] & *salima* =[s'en est sorti indemne]. Nous soulignons que les deux exemples cités plus haut se caractérisent par la longueur de leurs chaînes syntagmatiques ce qui les rapproche, à notre avis, plutôt des "sagesses rimées". En revanche, elles s'en distinguent par "la souplesse" et "la maniabilité" de leurs constituants, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas très contraints et qu'ils acceptent certaines transformations syntaxiques, ainsi pouvons-nous dire :

Ōinna-ka la takøuru Ōinda lfazaŌi

certes-tu [M] en effet tu crois au moment de la peur

wa taqillu Ôinda îîamaÔi

et tu décrois au moment de la cupidité

→ Certes, tu es toujours présent aux moments critiques et tu te fais rare aux moments de la récompense.

Dans lequel nous avons substitué au premier pronom attaché du pluriel masculin *kum* =[vous] celui du singulier masculin *ka* =[toi], et la séquence est restée tout à fait admise et acceptable. Autrement dit, le nombre du sujet est libre.

Aussi, la substitution du même pronom premier du pluriel *kum* =[vous] par le deuxième pronom du singulier féminin *ki*=[toi] est-elle acceptable comme suit :

Ôinna-ki la takøuri:na Ôinda lfazaÔi wa taqilli:na Ôinda îîamaÔi

certes-tu [F] en effet tu crois chez la peur et tu décrois chez la cupidité

→ Certes, tu es toujours présente aux moments critiques et tu te fais rare aux moments de la récompense.

Autrement dit, *le nombre et le genre du sujet* dans cette séquence (prophétique) ne sont pas contraints. Il faut ajouter d'autre part que seules ces deux classes grammaticales, en l'occurrence le nombre et le genre, y sont libres à la différence du temps qui, lui, y est restreint :

**Ôinna-kum kaøur -tum Ôinda lfazaÔi*

certes-vous avez cru vous au moment de la peur

wa qalal -tum Ôinda îîamaÔi

et avez déçu vous au moment de la cupidité

→ Certes, vous étiez présents aux moments difficiles et vous vous êtes faits rares aux moments de la récompense.

Ainsi, après effacement de la particule d'assertion *íarf Ôattawki:d* [*la*]=[en effet] qui ne convient qu'au verbe à l'inaccompli *Ôalmu¶a:riÔ*, la séquence est grammaticalement et sémantiquement juste mais non admise dans la langue (lexicalement).

En outre, nous soulignons quand même que ce choix délibéré d'occurrences d'items lexicaux dans un même syntagme n'est *a priori* le fruit ou le reflet que d'un "souci" et d'une "recherche", pas forcément artificiel(le) (d'ailleurs peut-être souvent naturel(le)) d'une certaine rhétorique. Toutefois, cette dernière ne se détache pas de son caractère stylistique, prosodique et esthétique lorsqu'elle passe au figement *via* la fixation lexicale dans la langue utilisée. Au contraire, le caractère rhétorique de ces séquences nourrit et encourage leur figement qui devra prendre un temps plus ou moins long selon les cas.

Par conséquent, certaines séquences collocationnelles tirées du registre religieux (soit le Coran, soit le *íadi:ø* =[les paroles, la tradition prophétique(s)]) deviennent figées après avoir été adoptées par les locuteurs qui les considèrent comme étant fixes et inaltérables. Par définition, ces séquences sont plus ou moins immuables sauf pour quelques paroles prophétiques connues. Elles se sont renforcées dans la fixation par *le procédé de répétition et de récurrence de leur usage* en langue et en discours. Elles se caractérisent également par leur concision lexicale, car toute séquence longue risque de ne devenir au fil du temps que de simples sagesses (préceptes de sagesse) susceptibles de changement lexical. Cela s'explique dans le cadre culturel ou socio-linguistique culturel, entre autres, par un penchant vers la sagesse assignée à ce type de collocations religieuses coraniques ou prophétiques.

Observons encore un autre type de SF, des SF parémiques/parémiologiques⁷ en français. D'après J. C. Anscombe (2003), cela rejoint l'idée selon laquelle le(s) parémie(s) sujet(s) de l'étude de l'auteur, sont un *point crucial*⁸ pourvu(s) d'une structure rythmique qui se réalise fréquemment sous forme de structures rimiques" (J. C. Anscombe, 2003 : 172). De prime abord, cette comparaison pourrait paraître incompatible avec les deux types différents de SF, à savoir les séquences figées bilinguales –collocations- (*ÔalÔitba:Ô* =[la succession]) d'un côté, et les séquences parémiques, de l'autre. Néanmoins, cela n'est

qu'apparent car le mode de fonctionnement rimique et rythmique se présente dans les deux cas, chacun selon ses particularités, de la même façon rimique et phonétique/phonique. Il est, à notre sens, plus éclairant de donner un des exemples étudiés par J. C. Anscombe (2003 : 172) :

Chien qui aboie / ne mord pas (3+3, a/a) → DISTIQUE

Le gourmant / creuse sa tombe / avec ses dents (3+3+4, ã/ ðb/ ě)

→ UN TERCET A RIME ORPHELINE

En outre, nous aurons besoin de cet aspect caractéristique (la rime & le rythme) des proverbes dans une étude qui leur sera consacrée ultérieurement dans notre analyse.

En revanche, nous observons quelques exemples relevant pour ainsi dire du registre normal de la langue dont témoignent les traités de grammaire et les dictionnaires de la langue arabe. En effet, *Ōabu: ŌalfaʕlŌibn manāu:r* (Dj. E. Abou Al-Faʕl Ibn Manʕour) dans *Ōallisa:n* (La langue) et *Ōabu: muʕammadŌibn qutayba* (Abou Mohammed Ibn Qoutayba) dans *Ōadab al-ka:tib* (L'art de l'écrivain) en fournissent de nombreux exemples⁹ :

2- Prières : *ŌalŌadŌiya(t)*

ʕayya:-ka lla:hu wa bayya:-ka → qu'Allah t'a salué et t'a préféré

a salué te Allah et a favorisé te

→ que la paix soit sur toi

3- Négation : *ŌalPaʕd*

la: yaŌrifu hirran min birrin

ne il sait/connaît appel des moutons de l'occupation des moutons

→ il ne sait absolument rien faire

4- Autres types :

Ōalqawmu fi: siya:ʕun wa miya:ʕun → c'est le désordre total

les gens dans le bruit et la défense

D'après les trois énoncés cités, nous pouvons remarquer :

1- La présence d'une préposition dans les deux derniers énoncés, à savoir respectivement, *min*=[de] et *fi*=[dans] d'une part, et d'une conjonction de coordination *wa*=[et] dans le premier énoncé, de l'autre.

2- La non synonymie ou plutôt la non équivalence des deux unités-pivots de la collocation. En d'autres termes, les deux unités lexicales dans chaque collocation en question, à savoir :

ʕayya:-ka bayya:-ka → il [Allah]t'a salué et t'a comblé de faveurs

a salué te a donné te

hirrun

birrun

l'appel des moutons l'occupation des moutons

→ l'appel et l'occupation des moutons

siya:ʕun miya:ʕun → le bruit et la défense

le bruit la défense

expriment séparément deux sens différents.

Ces deux caractéristiques nous aideront à bien cerner la différence, déjà évoquée par les anciens grammairiens et rhétoriciens arabophones, entre *ŌalŌizdiwa:P* =[la dualité] dont nous parlions il y a un instant et *ŌalŌitba:Ō* =[la succession] que nous abordons dans le passage suivant. Il est important de rappeler que ces deux genres rhétoriques en l'occurrence *ŌalŌizdiwa:P* et *ŌalŌitba:Ō* appartiennent au même phénomène linguistique en arabe appelé *Ōalmuwa:zana bayna ŌalŌalfa:ā* =[littéralement : l'équilibre entre les mots/termes]=[L'union des mots].

En revanche, il existe un point commun entre $\tilde{O}al\tilde{O}izdiwa:P$ =[la dualité] et $\tilde{O}al\tilde{O}itba:\hat{O}$ =[la succession] qui est le caractère prosodique ou la rime. Ils ont tous les deux une rime souvent finale qui embellit le style. Nous donnons quelques exemples relevant de la dualité =[$\tilde{O}al\tilde{O}izdiwa:P$,] tels que :

$\acute{i}ayya: -ka$ $bayya: -ka$ → la rime est [ayya: -ka]
 a salué te a donné/octroyé te
 $hirrun$ $birrun$ → la rime est [irrun]

l'appel des moutons l'occupation des moutons
 $siya:\hat{u}n$ $miya:\hat{u}n$ → la rime est [iya:\hat{u}n]
 un bruit une défense

Avant de passer au point suivant, nous énumérons, à titre indicatif, quelques exemples trouvés dans $\tilde{O}allisa:n$ (la langue) de $\tilde{O}ibn man\acute{a}u:r$ (A. A. Ibn Man\acute{a}our)¹⁰ :

$ma: la-hu$ $\tilde{O}a\tilde{n}lun$ $wa la:$ $fa\tilde{n}lun$
 ne pas à lui une origine et ni [ne pas] une caractéristique

→ cela n'a aucune source authentique/ cela n'est pas du tout fiable

$ma: ya\hat{O}rifu$ $qabi:lan$ min $dabi:rin$ → il ne connaît rien du tout
 ne il sait/connaît arrivant de partant

$ma: huwa bi$ $la\acute{i}matin$ $wa la:$ $sada:tin$
 ne pas lui avec (un bout de) viande et ni [ne pas] (un bout de) graisse
 → il ne sait rien faire

Tous les mots mentionnés dans les exemples précédents ont un sens et ils se complètent ainsi pour se renforcer mutuellement exprimant la même *signification globale* en ce sens qu'ils n'ont pas exactement le même sens mais leurs significations respectives s'associent afin de donner *un sens global renforcé*. Nous ajoutons également qu'il y a une autre façon d'assertion sémantique consistant dans *la synonymie négative*, c'est-à-dire que la signification est exprimée par le biais d'une négation en l'occurrence $wa la: = [ni]$ utilisée pour étayer en quelque sorte la négation première $ma: = [ne pas]$ placée au début. Cela correspond ainsi à la double négation en français du type : ni ...ni.

3.2. $\tilde{O}al\tilde{O}itba:\hat{O}$ (la succession) :

Qui consiste en la collocation (la succession) de deux mots [construction binaire] dont le second est la confirmation $\tilde{O}atta\tilde{O}ki:d$ du premier d'une part, sans toutefois que le second mot ait d'existence lexicale hors de la séquence en question, d'autre part. Autrement dit, le second élément lexical formant la succession est vide de sens. En plus, ce type de collocation exige, selon les grammairiens anciens¹¹, qu'il n'y ait aucune insertion prépositive ou autre entre les deux constituants de ce genre de collocations $\tilde{O}al\tilde{O}itba:\hat{O}$. Cette définition comprenant une première contrainte syntaxique, en l'occurrence l'insertion, ressort en fait et en quelque sorte du figement.

Donnons-en maintenant quelques exemples :

($huwa$) $\hat{O}abiqun$ $labiqun$ → (il) très perspicace
 lui ?collant intelligent

Alors que le second élément lexical du premier exemple a un sens et une fonction d'épithète d'un nom, le premier adjectif de l'énoncé a une signification floue en l'occurrence $\hat{O}abiqun = [collant]$ qui n'est - vraiment- pas productive dans la séquence en question. Nous dirions donc que ce lexème vient renforcer ne serait-ce que par la forme un autre adjectif ayant, lui, bien entendu un sens.

Considérons ces exemples adjectivaux et nominaux :

$\phi aqifun$ $laqifun$ → habile, souple
 habile/léger ?C
 $\acute{i}asanun$ $basanun$ ¹² → très beau/beau et gentil

beau C
wasi:mun qasi:mun → trop beau
 beau ?C

où le second adjectif [qasi:mun] peut avoir le sens d'homologue mais bien évidemment dans un autre contexte.

qabi:ún šafi:ún → très laid/méchant
 laid/méchant C

íaqi:run naqi:run
 abject/insignifiant ?sans valeur = l'idée de la petitesse
 → infime/insignifiant, abject

Pa:ÕiÕun na:ÕiÕun → affamé
 affamé C

šayîa:nun layîa:nun → Satan
 Satan C

Dans ces exemples la seconde unité lexicale sous forme d'adjectif dans chacun d'entre eux (sauf peut-être dans le troisième et le cinquième exemple) n'a pas de signification propre. Il y a en revanche un pseudo-sens du second élément résultant de l'association habituelle et récurrente avec le premier item ayant un sens, au second élément vide de sens. Quant au caractère prosodique de tous ces exemples de succession, il est présent et constitue, à nos yeux, une des conditions de l'utilisation de ce genre de beau style *Õalbadî:Õ*, comme dans :

*íaqi:run naqi:run*¹³ → la rime est [aqi:run]
Pa:ÕiÕun na:ÕiÕun → la rime est [a:ÕiÕun]
šayîa:nun layîa:nun → la rime est [ayîa:nun]

Il convient de signaler qu'il s'agit dans ces trois exemples d'une modification de la première lettre du premier lexème de la séquence, comme suit :

[l] en [n]
 [P] en [n]
 [š] en [l]

Ce genre de substitution de lettres, notamment de la lettre [m] à [š] est fréquent dans le dialecte d'orient (Syrie)¹⁴.

Ceci étant, l'auteur H. Ed-Dine Karim Zaki cite des exemples qui ne sont pas en fait des successions = [*ÕalÕitba:Õ*] du tout et ce selon les définitions et les critères qu'il a donnés auparavant. L'exemple évident est celui des séquences conjonctives appartenant à *ÕalÕizdiwaP* = [la dualité] dans la parole prophétique¹⁵ :

Õalha:mmatu wa ssa:mmatu
 la bête et la (bête/bestiole) venimeuse
 → la bête (normale) et celle venimeuse

dans laquelle les deux constituants sont coordonnés par une conjonction de coordination [*wa:w ÕalÕaîf*].

Ou encore dans la collocation de corroboration *Õattawki:d*¹⁶ :

muParribun mudarrabun → chevronné
 expérimenté entraîné

Où les deux unités lexicales composant la séquence ne sont en fait que deux synonymes presque parfaitement interchangeables ; ou ayant à la limite un rapport d'hyperonymie/hyponymie (le premier énoncé), ce qui serait à l'opposé du principe même de la non synonymie de *ÕalÕitba:Õ* = [la succession], pour lequel H. Ed-Dine Karim Zaki a opté. Car nous considérons que cette séquence binaire est une

succession d'un type spécial, en ce sens que les deux unités constitutives ont une sémantique l'une *confirmant* et *corroborant* l'autre.

C'est bien ce que l'on appelle *Ōattawki:d* ou *ŌattaŌki:d* =[la corroboration]. D'autre part, la succession proprement dite *ŌalŌitba:Ō* se caractérise, d'un côté, par le vide sémantique souvent du second lexème de la collocation ou par la corroboration sémantique entre les deux items constitutifs, et de l'autre, par la juxtaposition des deux lexèmes constitutifs de la succession. Autrement dit, il n'y a donc pas de coordination entre ces deux unités lexicales formant la collocation de la succession.

Regardons maintenant de près les deux exemples¹⁷ :

hattan *battan* → avec dissémination

C C ?arbitrage

íattan *battan* → avec (un) frottement fort

? avec frottement C ?arbitrage

dont les deux occurrences lexicales de chaque séquence n'ont d'autonomie lexicale en dehors de la séquence à laquelle elles appartiennent, à une exception près que *íattan* exprimerait le sens de *frotter*. Il en est de même pour :

(*fi:*) *íi:ña bi:ña* → avoir de sérieux problèmes

C C

qui est totalement figé avec fort probablement le vide sémantique des deux constituants ayant pourtant un sémantisme très archaïque qui n'apparaît clairement qu'à un fin connaisseur de la langue arabe. Nous proposons l'appellation de *mot composé* à [*íi:ña bi:ña*] puisque même si ce mot est composé de deux lexèmes il fonctionne néanmoins comme une seule entité ayant un sémantisme général qui présente conceptuellement et globalement une seule idée et donc un seul signifié.

Il se peut donc que les items apparaissant dans une collocation successive soient tous les deux chacun pris isolément vide de signification tout en exprimant cependant un sens global connu. C'est leur jonction qui est à l'origine de cette nouvelle signification fonctionnant comme un nom composé (une seule entité).

En plus, le mot composé :

šaðara *maðara*

fragments d'or/de diamants pourriture

→ complètement disséminé(s), totalement dispersé(s)

tout en étant un peu transparent notamment pour une personne ayant une connaissance plus que moyenne de la langue arabe, milite pour le cas du figement d'autant plus qu'il se présente sous forme de diptote [le cas grammatical figé] *Ōalmabni:* (*Ōalmamnu:Ō mina ññarf* =[littéralement : ce qui est interdit de conjugaison]). C'est ce que nous appelons le figement morphologique intrinsèque. Voilà une autre attestation et confirmation du concept du degré de figement dont la vérification est l'un des critères de crédibilité des concepts en général (cf. S. Mejri, 2003).

Il nous a semblé intéressant de vérifier la notion de magn (I. Melouk (1984), cité par G. Gross, 1996 : 15) dans laquelle, les constituants de la séquence, souvent au nombre de deux, s'entremêlent, se chevauchent, fusionnent pour former une seule entité dont le trait saillant se concrétise dans *l'expression de l'intensité* prise souvent en charge par le second élément, comme c'est le cas de l'arabe dans les exemples de la collocation successive de corroboration *Ōattawki:d*. Une autre caractéristique de ce genre de séquences est la possibilité de l'effacement du second élément lexical mais non sans ôter au sens général sa valeur intensive. Il en va ainsi pour le français dans des exemples tels que :

l'adjectif : *peur* (bleue)

Il en va de même pour les suites métaphoriques figées comme¹⁸ :

toucher en plein dans le mille

rouler à tombeau ouvert
geler à pierre fendre

Il convient également de remarquer que le traitement des séquences contextuelles *ÔattaÔa:bi:r Ôassiya:qiyya* par A. Al-Qassimi (1979) englobe plusieurs types de séquences telles que les collocations : *makkatu Imukarramatu* → La Mecque bénie

la Mecque bénie

ñadi:qun íami:mun → un ami intime

un ami intime

et d'autres séquences plutôt représentant des collocations comme :

Áaraqa muÔa:hadatan → il a (inter)rompu un traité

il a percé un traité/un accord

dont nous pensons qu'elle se classe parmi les collocations ouvertes puisque la paradigmaticité de l'argument (la classe d'objet) est plus ou moins libre, comme suit :

Áaraqa (muÔa:hadatan + ía¶ra ttaPawwuli + Ôalíña:ra)

il a percé un traité/un accord l'interdiction la promenade l'embargo

→ il a ((inter)rompu/violé un traité + violé le couvre-feu + violé l'embargo)

Nous signalons en passant que cette collocation est "l'antonyme", si nous pouvons dire, de la collocation libre que cite A. P. Cowie (1983 : XIII) [cité dans (*Encyclopédie 2006* : 437)] :

waqqaÔa (ÔalmuÔa:hada(t) + ÔalÁiña:ba + Ôalkita:ba)

il a signé le traité le discours le livre

→ il a signé (le traité + le discours + le livre)

4. Conclusion :

Nous avons voulu dans ce travail tirer une définition claire autant que faire se peut, des collocations dans le grand ensemble des séquences figées en montrant bien leur spécificité primordiale, en l'occurrence la grande portée donnant alors suite à une liberté presque totale dans la mesure des contraintes lexicales de la langue arabe, avec néanmoins une condition de préférence (mieux dit) dans la collocation sans refuser la possibilité lexicale altérée. Nous avons considéré aussi la binarité des structures collocationnelles ce qui les rapproche des noms & adjectifs composés. En arabe, ce qu'on est convenu d'appeler la succession *ÔalÔitba:Ô* fait à notre sens partie intégrante des collocations à la différence de la dualité *ÔalÔizdiwa:P* se déclinant, elle, sous aspect de figement lexical plus ou moins bloqué. Enfin, pouvons-nous signaler le vide sémantique d'un élément constitutif dans quelques collocations avec des cas de présence sémantique de l'un des items pour des types de constructions binaires, appartenant ainsi dans ce dernier cas de figure à la collocation corroborative. Nous espérons que notre effort-ci contribue à la question des séquences figées en général et des collocations en particulier.

Références

¹ KARIM ZAKI Houssam Eddine, *ÔattaÔbi:r ÔalÔiñila:fi:, dira:sa fi: taÔûi:l Ôalmuûîalaé wamafhu:mihi*

wamaPa:la:tih Ôaddala:liyya waÔanma:îih Ôattarki:biyya (L'expression conventionnelle : étude théorique de

l'expression conventionnelle, de sa conception, de ses domaines sémantiques et de ses types structurels),
¹ère

édition La bibliothèque anglo-égyptienne, Le Caire, 1985, pp. 258-259.

² Ibid., p. 258.

³ Nous écrivons "synonyme" mais nous entendons bien "synonymie voisine".

⁴ Ibid., p. 259.

⁵ Abou Hilal Al-Al-Askari, kita:bu ñ-ñina:Ôatayn (Le livre des deux arts), pp. 288-189, cité par Houssam Eddine Karim Zaki, op. cit, p. 250.

⁶ Ibid.

⁷ Nous nous reportons à la définition à la fois globalisante et illustrative des parémies (proverbes, adages, maximes, etc.) donnée par J. C. Anscombe (2003 : 172) : "énoncé autonome, générique et minimal".

⁸ C'est nous qui soulignons.

⁹ Houssam Eddine Karim Zaki, op. cit., pp. 250-251.

¹⁰ Ibid., p. 251.

¹¹ Cf. Jalal Ed-Dine Ôassuyu:îi:, Ôalmuzhir (Le fleuré) ; Ôaímad Ôibn fa:ris, ÔalÔitba:Ô wa lmuza:waPa (La succession et la dualité).

¹² Quoique l'on puisse difficilement traduire ce second adjectif non sans hésitation par "souple".

¹³ On pourrait le traduire par "petit".

¹⁴ Discussion avec le professeur Jérôme LENTIN, Paris, en février 2007.

¹⁵ Houssam Eddine Karim Zaki, op. cit., p. 253. [Citant le livre d'Abou Hilal Al-Askari, (kita:b)Ôaññina:Ôatayn ((Le livre des) -Les- deux arts), p. 286.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Ibid., pp. 251-253.

¹⁸ GROSS Gaston, Les expressions figées en français : mots composés et autres locutions, Ophrys, 1996, p. 15.

Bibliographie

a/En arabe :

ABOU SAAD 1987,

ABOU SAAD Ahmed, muÔPamut- tara:ki:bi walÔiba:ra:ti lÔiññila:íyya lÔarabiyyat ilqadi:mi minha: walmuwallad (Le dictionnaire des constructions et expressions conventionnelles arabes anciennes et générées), Daar Al-Ilm Lilmalaayiin, Beyrouth, Liban, 1987.

KARIM ZAKI 1985,

KARIM ZAKI Houssam Eddine, ÔattaÔbi:r ÔalÔiññila:íi:, dira:sa fi: taÔûi:l Ôalmuûíalaê wamafhu:mihi wamaPa:la:tih Ôaddala:liyya waÔanma:íih Ôattarki:biyya (L'expression conventionnelle : étude théorique de l'expression conventionnelle, de sa conception, de ses domaines sémantiques et de ses types structurels), 1^{ère} édition La bibliothèque anglo-égyptienne, Le Caire, 1985.

b/En français :

ANSCOMBRE 2003,

ANSCOMBRE Jean-Claude, "Les proverbes sont-ils des expressions figées", in Cahiers de Lexicologie, n° 82, 2003, pp. 159-173.

GROSS 1996,

GROSS Gaston Les expressions figées en français : mots composés et autres locutions, Ophrys, 1996.

- GROSS 1990, GROSS Maurice, Grammaire transformationnelle du français : Syntaxe de l'adverbe, Vol. III, M. Gross et Asstril, Paris, 1990.
- MEJRI 1997, MEJRI Salah, Le figement lexical : Descriptions linguistiques et structuration sémantique, Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba, 1997.
- HELMY HELIEL 1994, HELMY HELIEL Mohammed, "muÔPamu lmutala:zima:ti Ôallafâiyya(t) : Âuîwa(t) naíwa n-nuhu:¶i bi t-tarPama(t) " ("Le dictionnaire des collocations : un essai pour la renaissance de la traduction »), in turPuma:n [Tourgoumane] (Interprète), n°1, volume III, 1994.
- FAHMI HIDJAZI 1980, FAHMI HIDJAZI Mahmoud, "ÔalPa:nibu ssiya:qiyyu fi lmaÔa:Pimi wa lkutub fi: maPa:li taÔli:mi l-lu×ati lÔarabiyyati li×ayri n-na:îiqi:na biha:" (L'aspect contextuel dans les dictionnaires et les manuels d'apprentissage de la langue arabe aux étrangers), in Rapport scientifique du premier colloque international pour l'enseignement de l'arabe aux étrangers : Volume I, Riyad, 27-30 mars 1978, Editions de l'université de Riyad, 1980.
- EL-HANNACH 1991 (a), EL-HANNACH Mohammed, "Remarques sur les expressions figées en arabe", in Linguistica communicatio (Ôattawa:ñil Ôallisa:ni:), n°1, volume III, Imprimerie Najah El-Jadida, Casablanca, Maroc, mars 1991, pp. 28-41.
- HOOGLAND 1993, HOOGLAND Jan, "Collocation in Arabic (MSA) and the treatment of collocations in Arabic dictionaries", The Arabist, n° 6-7, 1993, pp. 75-93.
- HELMY HELIEL 1996-1997, HELMY HELIEL Mohammed, "Towards collocational arabic dictionary: theoretical considerations", in Revue de la Lexicologie, n° 12-13, Tunis, 1996-1997, p. 159.
- COWIE 1981, COWIE A. P., "The treatment of collocations and idioms in learners' dictionaries", in Applied linguistics, Oxford university press, Oxford, n°3, volume 12, 1981.
- EMERLY 1991, EMERLY Peter G., "collocations in modern standard arabic", Journal de linguistique arabe, n°23, 1991, pp. 56-65.

